

### DANS QUEL TERRITOIRE VOULONS-NOUS VIVRE ENSEMBLE DEMAIN ?



#### POURQUOI ÇA ME CONCERNE ?

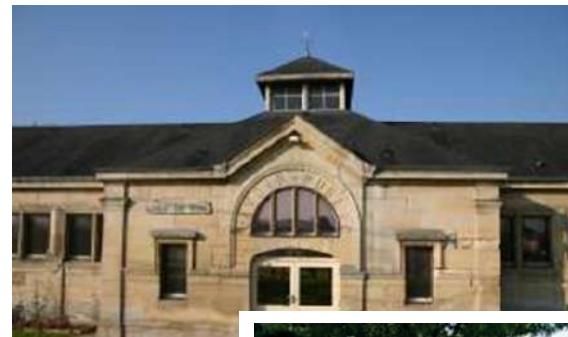
Le PLUi traite de nombreux domaines de la vie quotidienne pour lesquels il fixe des perspectives : le développement de ma commune, l'évolution du territoire et des paysages, le cadre de vie, les services, l'environnement...

Le PLUi détaille les règles conçues pour vous accompagner dans vos projets, qu'il s'agisse de construire un nouvel édifice, d agrandir, de rénover ou d embellir un bâtiment existant, en assurant que chaque étape se déroule de manière fluide et sécurisée.

Echanger collectivement sur ces thèmes permettra d élaborer un projet de territoire pour tous, le projet d'un territoire qui vit, le projet d'un territoire au plus près des attentes des citoyens !

La COPARY, en collaboration étroite avec ses 16 communes membres, a engagé **l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PLUi.**

Le PLUi est un projet stratégique pour le territoire à portée réglementaire. Son élaboration est programmée sur 3 années. La lettre d'information du PLUi a pour but de vous informer sur le contenu et sur l'avancement des différentes étapes.



# LES ENJEUX



## HABITAT

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## ENVIRONNEMENT

## MOBILITE

## EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

## ÉNERGIES

Faire évoluer le parc de logements afin qu'il réponde mieux aux besoins de la population, notamment par la prévention contre l'étalement urbain, de la mixité sociale et de la qualité architecturale et énergétique du bâti.

Soutenir l'économie locale par la gestion du foncier, le renforcement des pôles commerciaux et la valorisation du tourisme en lien avec l'identité territoriale.

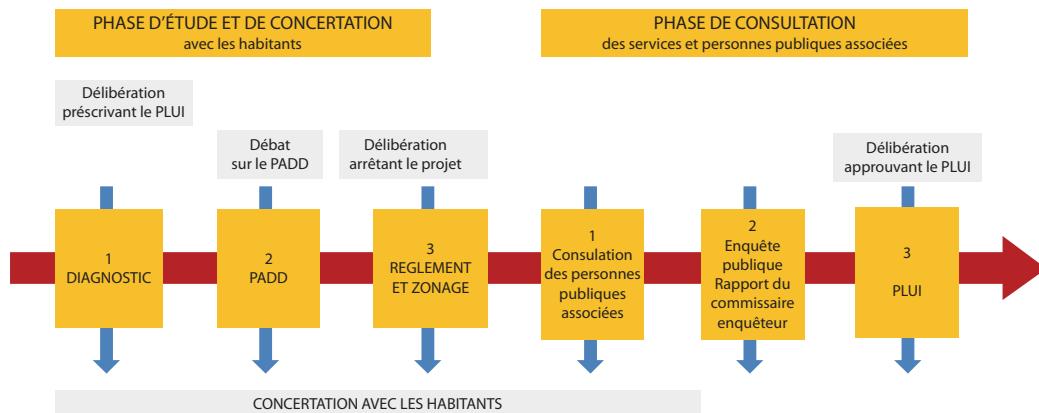
Protéger les milieux naturels et limiter l'impact des activités humaines, tout en intégrant la gestion des risques naturels et technologiques.

Encourager la mobilité douce et optimiser les infrastructures de transport en adéquation avec les besoins.

Adapter les services publics aux évolutions sociétales, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité et l'intégration des avancées technologiques pour répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté.

Promouvoir les énergies renouvelables avec une stratégie axée sur la sobriété énergétique et l'encouragement de l'autoconsommation, afin de soutenir la transition écologique et de renforcer l'autonomie énergétique locale.

# LES GRANDES ÉTAPES



# COMMENT PARTICIPER ?

## DES MOYENS POUR S'INFORMER

- Les « **lettres du PLUi** » distribuées régulièrement dans les boîtes aux lettres.
- Un espace dédié sur le **site internet de la Communauté de Communes** : [urbanisme@copyar.fr](mailto:urbanisme@copyar.fr)
- Un dossier « **PLUi** » à venir consulter dans chaque mairie, enrichi tout au long de la démarche d'élaboration.

**VOUS AVEZ LA PAROLE !**



### Café-rencontre de présentation de la démarche :

Jeudi 14 mars de 18h à 20h, à la salle Gumaëlius à Revigny-sur-Ornain (1 Place Pierre Gaxotte)

### Atelier citoyen n°1 :

Mardi 19 mars de 15h à 17h, à la salle des fêtes de Laimont (2 Rue Basse)

### Atelier citoyen n°2 :

Mardi 19 mars de 18h à 20h, à la salle des fêtes de Vassincourt (Rue du Moutier)

## DES LIEUX POUR S'EXPRIMER

- Des **ateliers de concertation et balades citoyennes** pour exprimer la façon dont vous voyez votre commune et votre territoire aujourd'hui et pour faire connaître vos attentes pour demain.
- Des **cafés-rencontres** pour vous tenir informés, phase par phase, des avancées du projet et réagir à la construction du PLUi.
- Un **registre** disponible **dans chaque mairie** pour que chacun puisse consigner ses remarques et suggestions pour le territoire.